

LA VILLE SOIGNE SES BRÛLURES

Après l'incendie qui a ravagé 1 077 hectares à l'est de Marseille entre le 22 et le 26 juillet, les premières opérations de sécurisation ont commencé. P.5

JEUDI 27 AOÛT 2009

GRAN

Jeu. 27 Août 2009

ENVIRONNEMENT Un bilan de l'incendie de juillet a été présenté hier à la ville

OPÉRATION SÉCURISATION, POUR QUE LA FORÊT RENAISSÉ DE SES CENDRES

AMANDINE RANCOULE

Hier, l'Office national des forêts (ONF) a rendu à la municipalité un diagnostic sur l'étendue complète des dommages engendrés par l'incendie qui a débuté le 22 juillet. Ce rapport établit un état des lieux complet sur les 1 077 hectares partis en fumée, pointant les différentes mesures à prendre pour sécuriser les terrains, tant sur les lieux publics que chez les particuliers. Le détail du bilan n'a pas encore été rendu public, mais la note pourrait être salée pour la ville, qui se remet tout juste d'un épisode neigeux dévastateur. Lundi, lors de sa visite sur le site, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, avait annoncé que l'Etat pourrait payer une partie des travaux « s'il le fallait ». Les conseils général et régional devraient apporter eux aussi leur contribution, financière ou matérielle.

80 hommes sur le terrain

Pour l'heure, les travaux ont débuté sur les terrains du parc des Bruyères (10^e), détruit à 95 % par les flammes. En attendant les interventions à la Rouvière (9^e) et à la Panouse (9^e), prévues la semaine prochaine, 80 hommes, dont 50 militaires et 20 techniciens de l'ONF sont à pied d'œuvre depuis le 12 août. « Il existe un risque sur tout le périmètre incendié, mais les interventions sur le parc ne nécessitent qu'une seule autorisation, celle de la mairie », note Alain Vincent, responsable ONF pour le secteur Marseille-La Ciotat.

Déjà durement touché par la neige de janvier, le parc municipal devrait être réhabilité d'ici deux à trois mois. Les premiers travaux consistent à sécuriser le terrain avant les pluies automnales. « Le tapis végétal a été totalement dé-



S. PAGANO/REPORTAGES/20 MINUTES

Les travaux de débroussaillage et d'abattage des arbres morts ont débuté le 12 août.

truit, ce qui favorise l'érosion et les mouvements de terrain », précise Laurent Velasco, responsable ONF de la défense de la forêt contre les incendies dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Outre le débroussaillage et l'abattage des arbres morts pour sécuriser les sentiers, les soldats et techniciens établissent des fascines, c'est-à-dire des troncs d'arbres entourés de branchages broyés, placés en travers des pentes pour éviter inondations et coulées de boue. « Nous reconstruisons aussi des petits murets en pierres à flanc de collines, pour casser la pente », explique un travailleur. Enfin,

le curage de trois bassins d'orages et des ruisseaux a été réalisé pour limiter les risques d'inondations.

Aucune reprise avant un an

Après l'urgence, l'ONF devra établir un plan de reboisement avec de nouvelles pistes en matière de prévention. Pour l'heure, le réensemencement naturel semble être préconisé. « On aura besoin de temps pour analyser la reprise, estime Alain Vincent. Il n'y aura probablement rien sur ces terres pendant un an. La repousse des pins, elle, prendra une dizaine d'années. » ■

100 000 ARBRES

Entre le 22 et le 26 juillet, le feu a parcouru 22 km à l'est de Marseille, dont 8 en espace urbain. Les flammes ont détruit 90 % de garrigue et 10 % d'espace boisé. Près de 100 000 arbres ont péri, essentiellement entre le parc des Bruyères (10^e) et la campagne Berger (9^e). Trois marins-pompiers, trois policiers et un civil ont été légèrement blessés.